

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
VISANT LES ACTIONS DE SAM



INITIEE PAR
FS HOLDING

Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques,
financières et comptables de SAM S.A.



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de SAM S.A. a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 16 octobre 2013, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'article 6 de son instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de SAM S.A.

Le présent document complète la note en réponse de SAM S.A. visée par l'AMF le 15 octobre 2013, sous le n°13-547, en application d'une décision de conformité du même jour.

Le présent document et la note en réponse sont disponibles sur les sites internet de SAM S.A. (<http://www.sam-actionnaires.com/>) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

SAM S.A.
60, boulevard Thiers
42000 Saint-Etienne

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	3
<i>1.1 Informations relatives au capital social.....</i>	<i>3</i>
<i>1.2 Informations financières récentes</i>	<i>4</i>
<i>1.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage.....</i>	<i>5</i>
<i>1.4 Informations relatives aux organes d'administration, de direction et de surveillance.....</i>	<i>5</i>
<i>1.5 Informations sur l'historique du cours de bourse de l'action SAM.....</i>	<i>6</i>
2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A SAM.....	7

Le présent document est établi par la société SAM (« **SAM** » ou la « **Société** »), conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt de l'offre publique d'achat visant les actions de la société SAM, au prix de 38 euros par action dividende détaché (l'« **Offre** ») initiée par FS HOLDING, société par actions simplifiée de droit français au capital de 3.269.216 euros dont le siège social est situé 4 place du Château, 42240 Saint Paul en Cornillon, et dont le numéro d'immatriculation est RCS Saint-Etienne 794 409 417 (« **FS Holding** » ou l'« **Initiateur** »).

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de SAM au sens de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, figurent dans le rapport financier annuel de SAM incluant les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, diffusé le 29 avril 2013 (le "**Rapport Financier Annuel 2012**") et dans le rapport financier semestriel de SAM incluant les comptes semestriels relatifs au semestre clos le 30 juin 2013 diffusé le 6 septembre 2013 (le "**Rapport Financier Semestriel 2013**"). Ces rapports sont incorporés par référence au présent document.

Le rapport de gestion du Conseil d'administration décrivant l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, figure page 2 du Rapport Financier Annuel 2012.

Le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes sur ce rapport, figurent, respectivement aux pages 18 et 45 du Rapport Financier Annuel 2012.

Ces documents sont disponibles en version électronique sur le site internet de SAM :

[\(http://www.sam-actionnaires.com/\)](http://www.sam-actionnaires.com/)

Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de SAM à l'adresse suivante :

SAM S.A.
60, boulevard Thiers
42000 Saint-Etienne

Le Rapport Financier Annuel 2012 et le Rapport Financier Semestriel 2013 sont complétés par les informations suivantes relatives aux événements significatifs postérieurs à la diffusion du Rapport Financier Semestriel 2013.

1.1 Informations relatives au capital social

Le capital social de SAM de 7.407.543 € euros, est divisé en 379.874 actions, d'une valeur nominale de 19,50 euros chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie, représentant, à la date du 25 septembre 2013, 529.591 droits de vote de SAM calculés en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Le capital de SAM au 16 octobre 2013 est réparti comme suit.

Actionnaires	En capital		En droits de votes ⁽¹⁾	
	Nombre	%	Nombre ⁽²⁾	%
FS Holding	58.954	15,52%	58.954	11,13%
Familles historiques ⁽³⁾	126.997	33,43%	252.092	47,60%
Actionnaires engagés ⁽⁴⁾	88.414	23,27%	104.712	19,77%
Auto détention	35.358	9,31%	35.358	6,68%
Public	70.151	18,47%	78.475	14,82%
Total	379.874	100%	529.591	100%

⁽¹⁾ droits de vote théoriques calculés conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF

⁽²⁾ il est attaché, conformément aux termes du 4ème alinéa de l'article 8 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres Actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, aux Actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire, étant précisé que toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double

⁽³⁾ désigne les membres des familles historiques (familles Blanc, Jabouley et Lafont, actionnaires de la Société depuis sa constitution), qui se sont engagés à apporter en capital à l'Initiateur la quasi-totalité de leur participation dans le capital de la Société représentant 126.997 actions, à une valeur de 38 euros par action sous la condition suspensive du succès de l'Offre

⁽⁴⁾ désigne certains actionnaires de SAM s'étant engagés à apporter les actions SAM qu'ils détiennent à l'Offre, hors offre concurrente, soit :

- Jousse Morillon Investissement, agissant pour le compte du fonds commun de placement Stock Picking France dont elle assure la gestion, qui s'est engagé à apporter l'intégralité de ses 12.748 actions SAM à l'Offre ;
- Lafayette Capital, qui s'est engagé à apporter l'intégralité de ses 26.775 actions SAM à l'Offre ;
- Latour Gestion, qui s'est engagé à apporter l'intégralité de ses 44.691 actions SAM à l'Offre ;
- différents actionnaires individuels, qui se sont engagés à apporter ensemble 4.200 Actions SAM à l'Offre.

Le montant du capital social ci-dessus (i) comprend 2.500 actions gratuites incessibles en période de conservation jusqu'au 12 février 2014 et 2.800 actions gratuites incessibles en période de conservation jusqu'au 18 mars 2015 et (ii) ne comprend pas 1.450 actions gratuites en cours de période d'acquisition (de deux ans) en suite d'une attribution décidée le 6 septembre 2012 et (ii) 2.520 actions gratuites en cours de période d'acquisition (de deux ans) en suite d'une attribution décidée le 19 février 2013.

1.2 Informations financières récentes

Aucun évènement significatif, de nature à avoir un impact sur l'activité ou sur la situation financière de SAM n'est intervenu depuis la publication du rapport semestriel 2013.

Le Conseil d'administration de SAM s'est réuni le 5 septembre 2013 en vue notamment de la présentation de l'activité commerciale et des résultats financiers au 30 juin 2013.

SAM a diffusé, le 6 septembre 2013, un communiqué sur son activité commerciale et ses résultats financiers à fin juin 2013 ci-dessous reproduit :

Résultats du 1er semestre 2013

Réuni le 5 septembre 2013, le Conseil d'Administration sous la présidence de Monsieur. Frédéric Champavère, a arrêté les comptes consolidés au 30 juin 2013 du Groupe SAM.

Chiffres clés

En milliers d'euros	30 juin 2013	30 juin 2012
Chiffre d'affaires	17 254	19 456
Résultat opérationnel courant	-475	136
Résultat opérationnel	-475	121
Résultat net	-432	-105
Marge brute d'autofinancement	288	466
Excédent(-) / Endettement (+) net financier	2 427	-518

Activité :

Le chiffre d'affaires avec 17.254K€ est en baisse de -11,3%, soit -7,1% sur la France et -22,8% sur l'export. Les ventes 'hors France' représentent ainsi 23,1% du chiffre d'affaires total contre 26,6% au 1er semestre 2012. Ces évolutions sont représentatives d'une situation économique toujours peu porteuse sur nos marchés.

Résultats :

En dépit d'une anticipation de la baisse d'activité et d'un effort particulier sur les charges externes et les charges de personnel, le niveau de chiffre d'affaires ne permet pas de dégager un résultat opérationnel courant positif. Après résultat financier et impôt sur les sociétés, le résultat net est négatif de - 432K€. La situation financière du Groupe demeure saine avec une trésorerie nette de 3,3 millions d'euros et un endettement net financier de 2,4M€ (endettement ramené à 0,9M€ en prenant en compte l'encaissement le 1^{er} juillet d'une créance échue de 1,5M€).

1.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

A l'exception d'un litige consécutif à une acquisition récente, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

1.4 Informations relatives aux organes d'administration, de direction et de surveillance

SAM est constituée en la forme d'une société anonyme à Conseil d'administration.

La composition du Conseil d'administration n'a pas été modifiée depuis juin 2013, date à laquelle le mandat d'un administrateur n'a pas été renouvelé.

La composition du Conseil d'administration de SAM est, à ce jour, la suivante :

Président – Directeur général

Frédéric CHAMPAVERE

Membres du Conseil d'Administration

Michel BLANC

Frédéric CHAMPAVERE

Marc JABOULEY

Joseph LAFONT

Vincent ROUXEL

Olivier BLANC

Noël GUICHARD

Christine JABOULEY-HUBAC

Par ailleurs, il convient de souligner qu'en vertu des termes du Règlement intérieur du Conseil d'administration, ce dernier est doté, notamment, d'un Comité de surveillance composé de cinq (5) membres personnes physiques, savoir :

Frédéric CHAMPAVERE, ès qualités de Président du Conseil d'administration

Olivier BLANC, ès qualités de Directeur général de SAM Outillage

Michel BLANC – membre du Conseil d'administration

Noël GUICHARD – membre du Conseil d'administration – vice Président du Conseil d'administration et précédent Président – Directeur général de SAM SA

Yves THOMAS – Secrétaire Général

Ce Comité de surveillance a pour principale mission de s'assurer de la soumission au Conseil d'administration, en vue de leur autorisation, des opérations soumises à l'autorisation du Conseil d'administration et émettre un avis préalable sur lesdites opérations.

1.5 Informations sur l'historique du cours de bourse de l'action SAM

Les actions SAM sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment C) sous le code ISIN FR0000044497 (mnémonique SAMP). La cotation s'effectue par double *fixing*.

La cotation des actions SAM a fait l'objet d'une suspension le 31 juillet 2013, à la demande de la Société, dans le cadre de la publication d'un communiqué relatif à la déclaration d'intention de dépôt de l'Offre.

Avant l'annonce du dépôt de l'Offre, le cours de bourse de l'action SAM était de 26 euros.

Le cours à son plus haut pendant les douze derniers mois précédant le dépôt de l'Offre s'est élevé à 38,750 euros le 30 septembre 2012, pour un plus bas, au cours de la même période, de 24,500 euros, atteint le 22 mai 2013.

Pendant les douze derniers mois, le volume moyen quotidien d'actions SAM échangées sur le marché NYSE Euronext Paris est de 72 actions.

2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A SAM

«J'atteste que le présent document qui a été déposé le 16 octobre 2013 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, et qui incorpore par référence le Rapport Financier Annuel 2012 déposé auprès de l'AMF le 29 avril 2013 et le Rapport Financier Semestriel 2013 déposé auprès de l'AMF le 6 septembre 2013, comporte l'ensemble des informations disponibles à la date du présent document, requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par FS HOLDING et visant les actions SAM. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.»

Monsieur Frédéric CHAMPAVERE
Président – Directeur général
de la société SAM S.A.